

## EXPERIENCE RECHERCHE

### Accompagnement de stage de master de Recherche effectué en entreprise

#### Contexte et finalité

La Région Pays de la Loire a adopté en juin 2018 une série de mesures dans le cadre d'un plan intitulé « Ensemble pour Innover » dont la finalité est de renforcer l'innovation et la compétitivité des entreprises. L'un des objectifs de ce plan est d'inciter la collaboration entre innovateurs publics et privés.

#### Objectif opérationnel du dispositif « Expérience Recherche »

Si un nombre croissant d'entreprises travaillent régulièrement avec des laboratoires académiques, certaines entreprises, notamment les PME, hésitent encore à démarrer des collaborations.

C'est pourquoi, afin d'encourager la mobilisation de compétences de recherche au service d'une problématique d'entreprise, la Région Pays de la Loire, en partenariat avec les acteurs académiques, propose de faciliter l'accueil d'étudiants de second cycle universitaire au sein de PME, ETI ou association des Pays de la Loire pour un stage portant sur une problématique de recherche identifiée par l'entreprise. Ce dispositif s'intitule « Expérience Recherche ».

#### Pour quels Intérêts ?

##### Intérêt pour l'étudiant :

→ Perspectives d'insertion professionnelle en entreprise et/ou de poursuite dans un contrat de recherche

##### Intérêt pour le laboratoire :

→ Accompagnement d'un master à destination d'une recherche industrielle avec éventuelle perspective de poursuite (CIFRE, ...)

##### Intérêt pour l'entreprise ou l'association :

→ Souplesse de mise en œuvre (accueil d'étudiant dans le cadre d'un stage classique de fin de formation)

→ Perspectives de continuité de la démarche à l'issue du stage, l'état de l'art scientifique établi par le stagiaire pouvant –mais sans obligation– être mis à profit pour l'établissement d'un rescrit fiscal (Crédit Impôts Recherche, Crédit Impôt Innovation) et/ou un sujet de thèse CIFRE, et/ou un projet de recherche partenarial d'une autre nature.

**NB :** Si la mission confiée au stagiaire peut être conçue comme une étape préalable à des travaux de recherche-développement, aucun engagement ne pèse sur l'organisme d'accueil, l'étudiant ou le laboratoire quant à l'issue qui pourrait y être donnée.

## **A qui s'adresse le dispositif ?**

### Public étudiant :

tout étudiant inscrit en Master 2 de Recherche d'un établissement d'enseignement supérieur des Pays de la Loire, quelle que soit la discipline (sciences humaines et sociales incluses). Le travail effectué par l'étudiant devant permettre de valider une formation de niveau Master de Recherche, il est exigé un niveau théorique confirmé sur un projet présentant une forte originalité scientifique.

### Organisme d'accueil du stagiaire :

TPE, PME, ETI et association implantées en Pays de la Loire, quel que soit le secteur d'activité.

## **Pour quelle nature de stage ?**

### Niveau de stage :

Master 2 de recherche

### Nature de l'activité :

L'objectif doit être de réaliser les premiers travaux susceptibles de lever les verrous technologiques et scientifiques identifiés par l'entreprise.

Pour les stages de type technologique, il pourra s'agir de :

- faire la preuve analytique ou expérimentale des principales fonctions et/ou caractéristiques d'un concept (TRL 3<sup>1</sup>) ;
- valider des composants et/ou maquettes en laboratoire (TRL 4) ;
- valider des composants et/ou maquettes en environnement représentatif (TRL 5).

L'étudiant suivra au préalable une formation sur les attendus d'un état de l'art au sens du CIR.

Pour les stages dans les disciplines sciences humaines et sociales, il pourra s'agir de relever un défi gestionnaire, opérationnel, juridique, commercial ou social en utilisant une méthodologie innovante fondée sur les acquis de sa formation.

### Durée du stage :

entre 4 et 6 mois

## **Quel accompagnement ?**

### Appui technique :

Il appartient à l'organisme d'accueil d'identifier la problématique scientifique devant faire l'objet de la mission du stagiaire.

La problématique est validée par un comité composé de représentants de la Région et de partenaires issus du monde académique et du monde socio-économique.

L'organisme d'accueil est mis en lien avec un laboratoire de recherche de la thématique abordée et est accompagné tout au long du stage (notamment par les ingénieurs filières du dispositif Fil'Innov pour ce qui est des universités).

Le stage est principalement effectué en entreprise et partiellement en laboratoire.

---

<sup>1</sup> L'échelle TRL (en anglais Technology Readiness Level, qui peut se traduire par Niveau de Maturité Technologique) est un système de mesure employé par des agences gouvernementales américaines et par de nombreuses compagnies (et agences) mondiales afin d'évaluer le niveau de maturité d'une technologie (matériel, composants, périphériques, etc...) avant d'intégrer cette technologie dans un système ou un sous-système (Source BPIFrance) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Technology\\_readiness\\_level](https://fr.wikipedia.org/wiki/Technology_readiness_level)

### Aide financière

Une subvention forfaitaire est versée à l'entreprise afin de couvrir partiellement l'indemnité du stagiaire. Ce montant s'élève à 1 500 € pour la durée du stage (*proposition en cours de validation*).



---

### **Contact pour plus d'information :**

Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
[cecile.andre@paysdelaloire.fr](mailto:cecile.andre@paysdelaloire.fr)